



PLAN D'ACTION 2007-2017
**MONTREAL,
METROPOLE CULTURELLE**

ÉDITION 2012

« Montréal doit être une métropole culturelle de calibre international pour enrichir la qualité de vie de ses citoyens, pour ceux qui la visitent ou souhaitent s'y établir, pour ceux qui veulent faire affaire avec elle, pour tout le Québec qui en tire avantages et fierté et pour le Canada qui compte sur les grandes villes pour assurer son développement »

Simon Brault

Président du Comité de pilotage de Montréal, métropole culturelle

PLAN D'ACTION 2007-2017
MONTREAL,
METROPOLE CULTURELLE

Rappelez-vous novembre 2007

Il y a cinq ans, lors du *Rendez-vous novembre 2007*, une alliance sans précédent a été formée. Des élus et des dirigeants du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec, de la Ville de Montréal, de la Chambre de commerce de Montréal métropolitain et de Culture Montréal ont mené à terme un travail de concertation d'une ampleur inégalée, appuyé par un comité de suivi composé de hauts fonctionnaires et de représentants des cinq entités partenaires.

Le *Plan d'action 2007-2017*, qui a été avalisé par des centaines de leaders provenant de tous les secteurs d'activité de Montréal, était à la fois ambitieux, ciblé et réaliste.

Oui, nous avons osé imaginer une métropole culturelle du 21^e siècle, tout en relevant nos manches et en nous engageant dans l'action.

Nous avons misé sur un certain nombre de caractéristiques propres à Montréal :

- une Ville qui concentre une masse exceptionnelle de créateurs et d'artistes de haut niveau dans tous les domaines;
- une Ville qui, par sa taille et son ouverture au monde, est devenue un centre de création d'envergure internationale;
- une Ville qui assume pleinement son identité et sa responsabilité de plus grande cité francophone d'Amérique du Nord où résonnent tous les accents du monde dans une harmonie enviable;
- une Ville dont les réalisations dans les domaines de la formation, de la recherche, de la création, de la production, de la conservation et de la diffusion culturelles sont célébrées par sa population, appréciées de millions de touristes et en demande croissante sur la scène internationale.

Nous avons osé dépasser nos préoccupations respectives pour doter Montréal d'un projet commun dont les retombées profiteront à ses citoyens, à ses visiteurs, à ceux qui veulent s'y établir, au Québec tout entier et au Canada :

- nous avons eu l'audace de former une alliance qui se joue des cloisons traditionnelles pour rassembler des intelligences;
- nous avons eu le courage de nous projeter dans le long terme pour échafauder un plan d'ensemble modulable en fonction des ressources et des volontés de chaque partenaire;
- nous avons surtout eu la volonté et la détermination de croire en nous et en la force de nos engagements.

Et nous sommes en train de gagner notre pari.

Le Comité de pilotage

Le Comité de pilotage Montréal, métropole culturelle remercie madame Christine St-Pierre, monsieur Raymond Bachand, monsieur Gerald Tremblay et madame Helen Fotopulos de leur précieuse collaboration à titre de membres du Comité de pilotage durant les cinq dernières années.

Le Comité de pilotage

Michael Applebaum,
maire de Montréal



L'honorable James Moore,
ministre du Patrimoine
canadien et des Langues
officielles



M. Simon Brault, président de
Culture Montréal et président
du comité de pilotage



L'honorable Christian Paradis,
ministre Industrie Canada et
ministre responsable pour
le Québec



Mme Diane Giard, première
vice-présidente à la direction,
Particuliers et Entreprises,
Banque Nationale du Canada



M. Javier San Juan,
président-directeur général,
L'Oréal Canada



M. Maka Kotto, ministre
de la Culture et des
Communications



M. Alexandre Taillefer, associé
principal, XPND Capital



M. Michel Leblanc, président
et chef de la direction de la
Chambre de commerce du
Montréal Métropolitain



Mme Manuela Goya,
secrétaire générale,
Montréal, métropole
culturelle



M. Jean-François Lisée,
ministre des Relations
internationales, de la
Francophonie et du Commerce
extérieur et ministre
responsable de la région de
Montréal



Voyez le chemin parcouru

En 2007, nous avons adopté un Plan d'action sur 10 ans qui repose sur des orientations fortes parce que partagées :

- améliorer l'accès à la culture;
- investir dans les arts et la culture;
- enrichir la qualité du cadre de vie;
- favoriser le rayonnement de Montréal au Canada et à l'étranger;
- fournir à Montréal les moyens de demeurer une métropole culturelle.

Nous sommes heureux de constater que l'élan de novembre 2007 a cristallisé des prises de conscience et engendré des réalisations réelles, qui sont des attributs d'une métropole culturelle d'envergure internationale.

Il y a cinq ans, les chefs de file participants au Rendez-vous étaient pleinement engagés et, aujourd'hui, ils se mobilisent à nouveau pour créer l'engouement et la concertation au cœur de l'action commune.

Nous avons maintenu un Comité de pilotage formé de représentants du plus haut niveau de tous les partenaires.

Nous nous sommes dotés d'un secrétariat permanent et avons nommé, au printemps 2010, une secrétaire générale ayant pour mandat d'assurer la relation entre les partenaires et le milieu afin d'effectuer un suivi efficace du déploiement du Plan d'action.

Le Plan d'action sur 10 ans comporte 68 gestes distincts qui s'animent dans chacune des cinq orientations principales. Cinq ans après son adoption, les réalisations sont nombreuses et significatives, tant pour les acteurs culturels et les partenaires que pour la population.

Notre alliance grandit et Montréal est dans une position de force

Depuis le *Rendez-vous novembre 2007*, des élections ont eu lieu à tous les niveaux gouvernementaux, mais la volonté commune est toujours aussi vive et énergique. Nous sommes là, toujours unis autour de la même vision et engagés dans la réalisation du Plan d'action.

Par ailleurs, nous constatons que Montréal rejoint le peloton de tête des grandes villes culturelles qui émergent ou s'affirment à l'échelle internationale, notamment que les investissements publics et privés n'ont pas fléchi alors que la crise des finances publiques dans de nombreux pays s'est traduite par un ralentissement ou des compressions dans les investissements et les dépenses culturelles.

Le Rendez-vous 2012 – un moment de ralliement pour les acteurs du développement et une occasion d’informer et de mobiliser la population montréalaise

Nous nous retrouvons à mi-parcours de notre Plan d’action de dix ans pour faire le point sur nos réalisations. Cette rencontre est non seulement un temps de bilan, mais aussi un nouveau temps de mobilisation.

L’esprit dans lequel nous avons préparé l’événement de novembre 2012 est semblable à celui qui nous a animés en novembre 2007 : bien identifier les initiatives les plus stratégiques, ne pas susciter des attentes irréalistes et adopter une approche rigoureuse dans la réalisation des projets retenus. Ainsi, le Comité de pilotage rappelle l’importance primordiale de la complétion des travaux, initiatives, programmes et projets déjà entrepris dans le cadre du *Plan d’action 2007-2017*. Au moment où Montréal confirme son élan, la dernière option souhaitable est celle de la fuite en avant et de l’éparpillement.

Nous approchons du point de bascule, ce moment où tous les gestes posés depuis 2007 s’additionnent pour révéler un tout cohérent, dans une ville qui se redécouvre et qui s’affirme avec détermination comme une métropole culturelle.

Il nous faut mobiliser les partenaires, acteurs et population autour d’approches et de projets complémentaires à ceux déjà livrés ou en cours de complétion et dorénavant réalisables précisément à cause des avancées des cinq dernières années.

Enfin, nous allons préciser la trajectoire vers 2017, l’année d’atterrissage de notre Plan d’action en ouvrant un horizon au-delà de cette date hautement symbolique à cause des anniversaires historiques qui la marqueront d’un élan porté par cette année tri-anniversaire. En effet, 2017 sera l’année du 375^e de Montréal, du 150^e de la Fédération canadienne et du 50^e de l’Expo 67.

Nous allons donc travailler sur trois grands axes :

MONTRÉAL LOCAL

Le développement culturel de la métropole à l’échelle locale :

le développement des quartiers culturels, parce qu’une métropole culturelle doit vivre sa culture dans toutes ses composantes; le citoyen au cœur de l’action culturelle comme participant actif et non seulement comme spectateur. Les arts et la culture certes, pour leurs valeurs intrinsèques, mais aussi comme moyen de « bien être » dans la communauté, comme véhicule d’implication citoyenne, facteur d’intégration des nouveaux arrivants, élément de fierté qui transcende les différences et qui rapproche.

MONTRÉAL GLOBAL

Le rayonnement de Montréal, métropole culturelle :

le rayonnement national et international de l’activité culturelle de Montréal est plus que jamais à l’ordre du jour. Depuis cinq ans, les progrès accomplis grâce au foisonnement et à l’éclosion de talents placent Montréal dans une situation objectivement avantageuse pour accentuer la présence et la circulation internationales de sa création, de son savoir-faire, de ses artistes et de ses entreprises et institutions culturelles.

NOUVEAUX MODÈLES DE FINANCEMENT

Les nouveaux modèles de financement :

l’investissement en culture ne fléchit pas à Montréal, autant l’investissement public que l’investissement privé. Il faut maintenir ce mouvement et maximiser ses retombées de façon à construire des modèles économiques résilients, renouvelables et durables. Il faut varier les formes de partenariat et de financement pour en augmenter les bénéfices culturels et économiques. Montréal peut devenir un laboratoire de ces nouvelles façons de faire, car au-delà de la quantité, il faut voir à la qualité et à la solidité des échanges entre les partenaires. Il faut aussi intégrer nos préoccupations pour la participation, la fréquentation et la consommation culturelles dans une vision plus globale de l’économie de la culture.

Plan d’action 2007-2017

En prévision du Rendez-vous 2012, le Comité de pilotage a procédé à une révision du Plan d’action afin qu’il reflète le mieux possible la réalité et les enjeux actuels dans la perspective d’une échéance de réalisation en 2017.

Première orientation

Améliorer l'accès à la culture

1.1 Favoriser le droit à la culture pour tous les citoyens

Adopter la médiation culturelle comme stratégie d'accès à la culture

Accroître le financement des programmes de médiation culturelle

Associer les milieux de l'éducation aux stratégies de médiation culturelle par le développement de projets et de partenariats

1.2 Reconnaître les bibliothèques comme l'infrastructure de base d'une ville de savoir

Procéder au rattrapage et à la mise à niveau du réseau des bibliothèques quant à la qualité de la desserte et des services aux citoyens

Renforcer l'utilisation des bibliothèques comme outil d'intégration sociale et de développement culturel et économique

1.3 Consolider et mettre en valeur le réseau de diffusion culturelle

Mettre en œuvre le plan d'action découlant du diagnostic du réseau municipal Accès culture

Stimuler la concertation entre le réseau municipal et les diffuseurs privés, notamment par l'organisation d'événements favorisant l'harmonisation et la complémentarité de leurs interventions

1.4 Favoriser le développement des musées montréalais

Accueillir avec ouverture les projets des musées montréalais qui permettent de bonifier et de mettre en valeur les collections muséales

Appuyer les projets de la Société des directeurs des musées montréalais (SDMM) visant à accroître la fréquentation des musées, dans une optique de médiation culturelle

1.5 Appuyer la Vitrine culturelle de Montréal

Consolider la mission de la Vitrine comme carrefour de l'offre culturelle, ainsi qu'à titre d'agent de démocratisation de l'accès à la culture

1

Deuxième orientation

Investir dans les arts et la culture

2.1 Favoriser l'augmentation et la diversification des ressources financières disponibles pour le développement culturel	<p>Poursuivre les efforts afin d'actualiser le financement public disponible pour le développement culturel</p> <p>Accroître la participation financière du secteur privé, par une meilleure synergie avec le secteur public</p> <p>Stimuler la consommation des arts et de la culture par les citoyens et les entreprises</p> <p>Favoriser un usage accru des mesures fiscales actuelles, par une diffusion plus large et une formation appropriée</p> <p>Poursuivre les réflexions sur le financement et la fiscalité et déposer des pistes d'action et des recommandations au Comité de pilotage</p>
2.2 Appuyer le développement artistique professionnel	<p>Mettre en valeur la qualité et la diversité de la formation artistique professionnelle à Montréal</p> <p>Appuyer les initiatives qui favorisent le développement des artistes de la relève et de la diversité</p>
2.3 Favoriser le développement à long terme des festivals et événements culturels	<p>Établir un mécanisme de concertation permanent entre les partenaires publics</p> <p>Élaborer et réaliser un plan de développement à long terme</p>
2.4 Consolider Montréal comme centre international de production audiovisuelle et leader en créativité numérique	<p>Soutenir de manière concertée et à long terme le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec (BCTQ) et le développement de la grappe industrielle de la production audiovisuelle</p> <p>Appuyer le développement de la créativité numérique, tant du côté des arts numériques que des industries culturelles</p>
2.5 Améliorer et accroître les espaces pour la création, la production et la diffusion	<p>Mettre au point un cadre d'intervention et des outils financiers en matière d'espaces pour la création, la production et la diffusion, en concertation avec les pouvoirs publics et le milieu des affaires</p>

2

Troisième orientation

Enrichir la qualité culturelle du cadre de vie

3

3.1 Préserver et mettre en valeur le patrimoine montréalais et mettre en valeur les territoires, sites, monuments et bâtiments d'intérêt patrimonial

Promouvoir le processus d'évaluation de l'intérêt patrimonial des lieux comme outil privilégié de connaissance et d'aide à la prise de décision en matière de patrimoine

Élaborer une stratégie de mise en valeur du parcours riverain

Produire un cadre d'intervention en matière de commémoration

Mettre au point un plan de mise en valeur s'appuyant sur la restauration des immeubles patrimoniaux municipaux et sur le réaménagement du domaine public dans les secteurs d'intérêt patrimonial

Étendre le Programme d'aide aux propriétaires de bâtiments d'intérêt patrimonial à l'ensemble du territoire montréalais

Créer et mettre en œuvre une stratégie d'information et de promotion sur la connaissance, l'expertise et les réalisations montréalaises en histoire et patrimoine

3.2 Promouvoir l'excellence en architecture et en design

Généraliser la pratique des concours, des ateliers et des panels d'experts, favorisant ainsi la qualité en amont des projets de construction et d'aménagement

Mettre en place des outils d'accompagnement et des incitatifs pour faciliter ces pratiques

Mettre en valeur les projets et les réalisations exemplaires

3.3 Faire de l'art public une composante remarquable du paysage urbain

Mettre en œuvre le Cadre d'intervention en art public

Lancer et réaliser, tous les deux ans, avec l'appui du milieu des affaires, un projet emblématique d'art public

3.4 Poursuivre la mise en valeur du Havre de Montréal et de son quartier historique

Poursuivre les investissements publics favorisant la mise en valeur du patrimoine dans le Vieux-Montréal et la Pointe-du-Moulin

Convenir des étapes à franchir pour assurer l'avenir de Pointe-à-Callière, le Musée d'archéologie et le Musée d'histoire de Montréal

Poursuivre la mise en valeur du Vieux-Port de Montréal

Accroître la concertation des partenaires publics et privés, en vue de constituer un véritable « quartier de l'histoire » qui regroupe le Vieux-Montréal, le Vieux-Port de Montréal et l'entrée du canal de Lachine

Réaliser un plan de mise en valeur et de développement des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, en vue du 50^e anniversaire de l'Expo 67

3.5 Réussir le Quartier des spectacles	Consolider le développement du Quartier des spectacles comme place de formation, de création, de production et de diffusion, en soutenant le développement de nouveaux équipements culturels et d'espaces culturels abordables
	Contribuer à la pérennité des festivals et événements culturels par la création d'un réseau de lieux publics planifiés et aménagés
	Poursuivre et compléter l'opération identitaire du Quartier des spectacles
3.6 Assurer la protection et la mise en valeur du Mont-Royal	Mettre en œuvre les actions du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal avec l'appui de la Table de concertation du Mont-Royal
	Mettre en œuvre un programme de recherche et de diffusion pour les patrimoines du Mont-Royal
	Compléter le financement du Pacte patrimonial du Mont-Royal et en assurer la pérennité de concert avec les partenaires
3.7 Compléter l'aménagement du pôle Maisonneuve	Réaliser le projet Espace pour la vie, principal centre de diffusion de la culture scientifique
	Confirmer la vocation récréotouristique du Parc olympique
3.8 Favoriser le développement de quartiers culturels sur l'ensemble du territoire montréalais	En concertation avec les arrondissements et la société civile, convenir des orientations et mesures appropriées pour favoriser le développement et la mise en valeur de quartiers culturels sur l'ensemble du territoire montréalais

Quatrième orientation

Favoriser le rayonnement de Montréal au Québec, au Canada et à l'étranger

4.1 Associer les régions au rayonnement de Montréal, métropole culturelle	Mettre au point des projets de partenariat avec les diffuseurs des régions
4.2 Favoriser le rayonnement par l'accueil et la diffusion	Stimuler la réciprocité en facilitant concrètement l'accueil d'artistes et de compagnies artistiques Faciliter la participation d'organismes culturels dans le cadre de missions à l'étranger Miser davantage sur notre expertise en formation artistique et professionnelle
4.3 Stimuler le développement du tourisme culturel	Mettre en œuvre le Plan de développement stratégique en tourisme culturel, fondé sur un partenariat entre les organismes culturels, l'industrie touristique et les pouvoirs publics
4.4 Promouvoir Montréal, métropole culturelle dans les grandes organisations internationales de développement culturel	Appuyer la mise en œuvre de la Convention internationale sur la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO Mettre en valeur la désignation de Montréal à titre de Ville UNESCO de design Poursuivre les démarches pour l'inscription de Montréal sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO Participer à la promotion et à la mise en œuvre de l'Agenda 21 de la culture au sein de la Commission de la Culture de CGLU (Cités et Gouvernements Locaux Unis)
4.5 Renforcer et promouvoir l'identité de Montréal comme métropole culturelle	Encourager les partenaires à s'approprier l'identité de Montréal, métropole culturelle Intégrer des industries fondées sur la créativité, comme la mode et la gastronomie, à l'identité de Montréal, métropole culturelle Accentuer la présence et les partenariats dans les réseaux de métropoles culturelles



Cinquième orientation

Fournir à Montréal les moyens d'une métropole culturelle

5.1 Réunir les cinq grands partenaires dans une concertation culturelle globale	<p>Maintenir un Comité de pilotage formé de représentants politiques des cinq « grands partenaires », un comité de coordination formé des représentants administratifs des mêmes partenaires, ainsi qu'un secrétariat général.</p> <p>Maintenir les réunions semestrielles du Comité de pilotage, où il effectue le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action, ainsi que la coordination des tables de concertation sectorielles</p> <p>Maintenir un mécanisme public de suivi de la réalisation du <i>Plan d'action 2007-2017</i></p>
5.2 Encourager les collaborations entre les milieux de la culture et des affaires	<p>Encourager des partenariats entre les milieux culturels et d'affaires, de manière à accroître la participation financière du secteur privé, l'échange de compétences et le bénévolat</p> <p>Appuyer les initiatives favorisant la formation en gestion pour les organismes culturels</p> <p>Favoriser les échanges entre le domaine des arts et les industries culturelles</p>
5.3 Faire en sorte que la diversification des revenus de la Ville de Montréal bénéficie au développement culturel	<p>Obtenir une diversification des sources de revenus de la Ville de Montréal</p>
5.4 Faire de l'Entente de développement culturel entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications un des instruments-clés du développement de Montréal	<p>Renouveler et enrichir l'Entente de développement culturel entre la Ville et le MCC</p> <p>Inciter d'autres partenaires publics et privés à contribuer à l'Entente</p>

5

Conclusion

Imaginez le potentiel...

Nous avons fait beaucoup déjà.

L'élan de 2007 a engendré des prises de conscience et des réalisations concertées qui sont les attributs d'une métropole culturelle.

Notre dynamique de concertation et notre détermination ont été éprouvées. Elles sont, à l'heure actuelle, une des plus grandes forces agissantes de Montréal.

Nous sommes en marche depuis cinq ans et nous pouvons être fiers du chemin parcouru. Le *Plan d'action 2007-2017* représente dix années de concertation, de mobilisation et d'engagement pour Montréal, métropole culturelle. Si elle constitue un moment charnière, l'année 2017 n'est évidemment pas un terminus. L'élan, qui est nôtre, saura faire ouvrir des perspectives nouvelles au-delà du Plan d'action actuel. Car Montréal, métropole culturelle, déjà une réalité, sera toujours un projet à parfaire et renouveler.

